



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare -405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 26 mars 2025

Madame la Directrice générale
du CCAS de la ville de Nice

Objet : Manque de personnel dans les EHPADs du CCAS et réorganisation du travail

Madame la Directrice générale du CCAS,

Notre syndicat tient une nouvelle fois à vous saisir sur la situation critique des EHPAD du CCAS de la ville de Nice, en raison du **manque de personnel soignant et non soignant**.

Malgré nos précédentes alertes et les remontées de terrain effectuées par les agents, nous constatons une **dégradation continue de leurs conditions de travail**, qui se traduit par une **baisse de la qualité de prise en charge des résidents** et de l'organisation des structures. Le personnel est **épuisé** du fait du non-remplacement des absences, aggravant ainsi une situation déjà intenable.

De plus, nous vous avons demandé par courrier, en date du 17 janvier 2025, le renforcement de l'équipe des agents hôteliers de l'EHPAD Des Anciens Combattants afin que les lingères arrêtent d'effectuer des tâches supplémentaires qui les mettent en réelle difficulté. Nous vous avons également demandé la modification du cycle horaire des secrétaires afin de mieux assurer l'accueil physique et téléphonique de la structure. À ce jour, nos demandes sont restées sans réponse.

Les agents de ces structures doivent, actuellement, se consacrer à la préparation des audits de l'ARS. Cela passe par la remise à niveau des connaissances des structures, des protocoles de soins et de l'environnement de la personne.

Les agents effectuent un travail remarquable pour garantir une prise en charge optimale des résidents, tout en veillant à ce que l'ensemble des audits se passe le mieux possible.

Pourtant, cette pénurie de personnels engendre des problématiques préoccupantes :

- **Une surcharge de travail** qui met en péril la santé physique et mentale des soignants ;
- **Une diminution du temps accordé à chaque résident**, remettant en cause la qualité des soins et de l'accompagnement ;
- **Un risque accru de négligences involontaires** dues à la fatigue et au stress ;
- **Une fuite des professionnels** vers d'autres établissements ou secteurs d'activité, faute d'améliorations concrètes de leurs conditions de travail.

Face à cette situation, nous vous demandons de prendre des **mesures immédiates**, pour garantir des conditions de travail dignes pour les agents et un accueil respectueux des résidents, à savoir :

- **Le recrutement urgent de personnel soignant en nombre suffisant** pour assurer un roulement efficace et éviter la surcharge de travail ;
- **Le renforcement du pool de remplaçants ;**
- **Le renforcement de l'équipe d'agents hôteliers de la MRAC** afin de soulager les équipes et notamment les lingères ;
- **La modification** du cycle horaires des secrétaires de la MRAC et le remplacement du départ en retraite du second poste, indispensable à la structure.

Il est nécessaire que nous puissions avoir un dialogue social renforcé sur ces problématiques.

Aussi, nous réitérons notre demande de rendez-vous afin de trouver des solutions pérennes et adaptées qui contribueraient à l'amélioration des conditions de travail des agents.

Veillez agréer, Madame, la Directrice générale, l'expression de nos salutations distinguées.

PO/ Le Syndicat CGT NMCA
Le Responsable au Secteur Communication



Andrew RENAULT